



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres de RÉSEAU DE CAPITAL DE RISQUE DU QUÉBEC («Réseau Capital») qui a eu lieu le 3 décembre 2020 en ligne de 16h00 à 17h00

Le président du conseil, monsieur François Laflamme, souhaite la bienvenue aux membres et résume la procédure qui sera suivie au cours de l'Assemblée.

PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

Monsieur Laflamme préside l'Assemblée et Guillaume Caudron agit comme secrétaire.

QUORUM

Le président du conseil mentionne que l'avis de convocation a été dûment transmis aux membres et, ayant constaté que le quorum requis est atteint, déclare l'Assemblée régulièrement convoquée et constituée.

Les membres présents renoncent aux formalités de convocation afin d'amender l'ordre du jour permettre la tenue de la présente assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est dument proposée et secondée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres, tenue le 4 décembre 2019, est dument proposée et secondée.

BILAN 2019-2020 ET PRIORITÉS 2020-2021

Monsieur Laflamme présente un bilan de l'année 2019-2020. Monsieur Guillaume Caudron, président et directeur général, présente ensuite les priorités de l'association pour la saison 2020-2021.

ÉTATS FINANCIERS

Monsieur Jean-François Marcoux, trésorier, présente les faits saillants des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 août 2020 et adoptés par le conseil d'administration du 19 novembre 2020.

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

Réseau Capital a récemment sollicité des propositions de services de la part de différents cabinets comptables pour l'audit de nos états financiers pour les cinq prochaines années. Après évaluation des propositions reçues et des présentations nous ayant été faites, l'auditeur de Réseau Capital pour l'exercice financier 2018-2019, Moquin Amyot, est à nouveau recommandé pour être auditeur de Réseau Capital.

Sur motion dûment proposée et secondée, le cabinet Moquin Amyot est reconduit en tant que vérificateur jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle et sa rémunération sera établie par les administrateurs.

AMENDEMENT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Sur motion dûment proposée et appuyée, les règlements généraux sont modifiés comme suit à l'unanimité :

24. (...) Un administrateur qui accède au poste de vice-président du conseil pourra avoir un mandat pour une période additionnelle de deux (2) ans afin de lui permettre de compléter un mandat de président du conseil d'administration conformément à ce qui est prévu au paragraphe 48 et à condition de ne pas dépasser une durée totale de sept (7) ans comme administrateur.

ÉLECTION DES ADMNISTRATEURS

Sur motion dûment proposée et appuyée, les personnes dont les noms suivent ont été élues administrateurs de Réseau Capital:

- Sylvain Carle, Real Ventures
- Stephan Marois, Fonds de solidarité FTQ
- Karl Reckziegel, BDC Capital
- Christian Roy, Desjardins Capital

- Julien Guimond, Teralys Capital
- David Lewin, Novacap
- Jean-François Pariseau, Amplitude Ventures
- Zoya Shchupak, Innovobot
- Patrice Martin, Borden Ladner Gervais

REMERCIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS SORTANTS

Monsieur Laflamme rend hommage aux administrateurs terminant leur mandat et les remercie pour leurs contributions à titre de membre du conseil d'administration de Réseau Capital :

- Inès Holzbaur, Amorchem
- Senia Rapisarda, Harbourvest
- Pierre Tessier, Desjardins

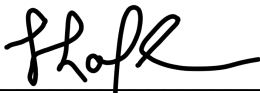
Monsieur Claude Vachet, vice-président, rend hommage au président, monsieur François Laflamme, dont le mandat se termine.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil déclare la levée de l'Assemblée.

Le président du conseil

Le Secrétaire



François Laflamme



Guillaume Caudron